

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° DELIB_2025_02

L'an deux mil vingt-cinq, le 10 février, le Conseil Municipal de la commune de Montélier, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. VALLON Bernard.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 27

Date de convocation du Conseil Municipal : le 04 février 2025

Présents : MM. VALLON, AUBERT, BOINOT, BRUNET, CALLEJA, DELOLY, GREGOIRE, JULIEN, VARACCA, VIOSSAT, MMES BLANC M. Françoise, PERROT, RACHON, RIVATON.

Excusés ayant donné pouvoir : MMES BLANC Christine (pouvoir à Mme BLANC M. Françoise), PACHOUD (pouvoir à M. BRUNET), M HERVIOU (pouvoir à M. VALLON)

Excusés : MMES COUTURIER, GLAZKOFF, LAURENCO, NAZZI, MAIRE, ORAND, TANIOS, et MM GUILHOT., ESTEVES, LAURENT

Secrétaire de séance : M. VARACCA

Mise à jour du tableau des effectifs

Domaine d'intervention : 4.1 – Fonction Publique – Personnels titulaires et stagiaires de FPT

Monsieur le Maire expose qu'il appartient à l'organe délibérant de la collectivité, sur proposition de l'autorité territoriale, de fixer les effectifs des emplois permanents nécessaires au fonctionnement des services.

Le Conseil municipal,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée,

Sur la proposition du Maire,

Ces modifications prennent en compte les modifications nécessaires suite aux avancements de grades des agents et des besoins dans les différents services municipaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve les modifications suivantes :

A compter du 1^{er} février 2025 :

- Décide de créer un poste de Rédacteur Principal de 2^{ème} classe, à temps complet

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus.

Vote pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Montélier, le 11/02/2025

Le Maire,

Bernard VALLON

